

**MAIRIE
de BURTONCOURT**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Déclaration déposée le 30/05/2024		N° DP 057 121 24 M0002
Par :	DIAGNOSTIC SOLUTION ENERGETIQUE Représentée par BELLAICHE Claude	
Demeurant à :	54 RUE CESARIA EVORA 75019 PARIS 19	
Sur un terrain sis à :	VILLAGE 57220 BURTONCOURT Cadastré section 01 parcelles 136, 135	
Nature des Travaux :	INSTALLATION DE 10 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	

ARRETE municipal n° 09/2024

Le Maire de la Commune de BURTONCOURT

VU la déclaration préalable présentée le 30/05/2024 par DIAGNOSTIC SOLUTION ENERGETIQUE représentée par BELLAICHE Claude,

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 10 panneaux photovoltaïques ;
- sur un terrain situé VILLAGE à BURTONCOURT (57220) ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

VU le Règlement National d'Urbanisme,

VU l'avis conforme du préfet en date du 11/06/2024,

VU la cartographie de l'aléa retrait - gonflement des argiles dans le département de la Moselle du 19 Novembre 2020, établie par le BRGM, et situant le terrain en secteur d'aléa moyen ;

VU les plans et documents joints à la déclaration susvisée,

CONSIDERANT que le projet de la déclaration susvisée porte sur l'INSTALLATION DE 10 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, sur un terrain de 410 m² situé VILLAGE à BURTONCOURT (57220) ;

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet susvisé.

BURTONCOURT, le 14 JUIN 2024

Le Maire,

André HOUPERT

